

Communiqué de presse

**SOLIDAIRES AVEC LES GRÉVISTES DE
TIPIAK**

Les salarié.es de Tipiak à Saint-Aignan sont en grève reconductible depuis le mercredi 26 janvier au soir. Mercredi 2 février les usines Tipiak de Pontchâteau, Saint-Herblain et Malville sont elles aussi entrées en grève dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO). Les grévistes, exigent des augmentations de salaires supérieures à celles proposées par leurs directions.

En 2021, Tipiak a réalisé un chiffre d'affaires de 211 millions d'euros, en progression de +6% par rapport à celui de 2020. Les actionnaires ont vu leurs dividendes s'accroître, la direction a augmenté ses rémunérations... Mais aux salarié.es, on ne propose que des augmentations bien plus faibles (1,8%), loin de compenser l'augmentation des prix. Car trois ans après le mouvement des gilets jaunes, la situation ne cesse d'empirer : tout augmente. Et les primes lâchées par les patrons ou le gouvernement pour désamorcer la colère n'y changent rien.

C'est le SMIC qu'il faut réévaluer de manière significative, les salaires, les pensions, les minima sociaux qu'il faut augmenter et le point d'indice qu'il faut dégeler ! Et pour ça de l'argent il y en a. C'est pas loin de 51 milliards qui ont été versés en dividendes pendant la pandémie, tandis que les scandales sur la fraude fiscale continuent !

La situation des Tipiak fait écho à la réalité de millions de travailleurs et travailleuses. Le bras de fer engagé par les grévistes avec le soutien de leurs syndicats CGT, doit servir d'exemple. Le partage des richesses, c'est à nous de l'imposer, au patronat et au gouvernement.

L'Union Départementale Solidaires 44 exprime sa pleine solidarité aux grévistes de Tipiak et continue de mener campagne, dans tous les secteurs, pour l'augmentation immédiate et substantielle des salaires.

Nantes, le 08 février 2022